

Procès verbal

Le mardi 07 juillet 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 30 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Daniel SABLON.

Secrétaire de la séance : Marjorie DESAINTPAUL

Présents : Daniel SABLON, Daniel BLONDEL, Marjorie DESAINTPAUL, Jacques THELLIER, Brigitte BERMONT, Valérie FLICOURT, Véronique OLIVEIRA, Jérôme MOREAU, Léandre SALLE, Henri SANNIER, Pauline COLOMBIER

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Demande d'adhésion au conservatoire d'espaces naturels
- Broyage talus annuel
- Taxe d'habitation sur les locaux vacants
- Vidéosurveillance
- Application Eaucourt
- Recensement des travaux SIAEP
- Vente du matériel cinématographique
- Ronde Picarde
- Commission voirie
- Opération gratuite arbres et haies
- Fin de Contrat de l'agent technique

M le Maire procède à l'appel des conseillers, le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

M Blondel demande à s'exprimer. Il informe son intention de quitter le conseil face à une situation conflictuelle.

Il rappelle être à l'initiative du partage à parts égales des indemnités des adjoints mais que le travail n'est pas réparti en proportion, notamment sur la gestion du personnel.

Il rappelle avoir demandé à plusieurs reprises la tenue de réunions hebdomadaires entre le maire et les adjoints. Néanmoins, aucune rencontre n'a eu lieu depuis le

dernier conseil.

M Blondel ajoute qu'il envisage laisser la charge de la gestion des réservations du gîte, de l'organisation de la Ronde Picarde ainsi que le suivi du meunier.

M Blondel quitte la séance.

Le quorum reste atteint.

1 - Approbation des derniers procès-verbaux

Approbation du dernier procès-verbal (N° DE_056_2026)

M le Maire demande aux membres de l'Assemblée Délibérante si des remarques sont émises sur les derniers procès-verbaux en date du 4 et 5 juin 2026.

Les Procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Délibération : adoptée

2 - Proposition d'adhésion au conservatoire d'espaces naturels

Adhésion conservatoire espace naturels Hauts de France (N° DE_057_2026)

Le Maire présente le courrier reçu par le conservatoire d'Espaces Naturels Hauts de France relatif à une proposition d'adhésion et précise qu'il s'agit de l'association qui a racheté et entretient anciennement le marais communal.

Il rappelle les missions de l'association et la possibilité d'organiser ou de participer à des sorties nature.

Le Conseil valide à l'unanimité l'adhésion de la commune au Conservatoire des espaces naturels Hauts de France, pour un montant de 50€.

Délibération : adoptée

3- Broyage des talus

M le Maire rappelle que le fauchage et broyage annuels des talus de la commune

coûtent à la commune 1 400€.

- Il propose au conseil de faire l'impasse une année afin de réaliser des économies.

Mme Colombier interroge sur le surplus de travail au bout de 2 ans. M Sannier s'inquiète de la visibilité et de la sécurité.

Mme Desaintpaul demande si le travail ne pourrait pas être réalisé par les employés communaux afin de réaliser des économies. Mmes Colombier et Oliveira proposent de diminuer la zone d'intervention et de débroussailler les points dangereux.

A l'unanimité, le conseil décide de faire réaliser le débroussaillage des angles où la visibilité est restreinte par les agents communaux. Un point sera fait en septembre.

4 - Institution de la taxe sur les locaux vacants

M le Maire donne lecture du courrier reçu par les services de la DGFIP relatif à l'instauration de la taxe sur les locaux vacants.

Il précise qu'elle pourrait inciter les propriétaires à vendre ou louer leur bien.

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (N° DE_058_2026)

Le maire d'Eaucourt sur Somme:

- expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation,

- rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune,

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

5 - Vidéoprotection

M le Maire rappelle la proposition de la société Lease Protect: l'installation d'une caméra supplémentaire gratuitement avec un réengagement.

Mme Bermont interroge sur le coût de l'installation pour la commune. M le Maire répond qu'il est de 264€ par mois en location et que le contact arrive à échéance en décembre.

Mme Desaintpaul interroge sur les risques encourus si les caméras sont retirées.

Mme Oliveira demande si elles ont déjà été utilisées. M Sannier répond que le système est avant tout dissuasif.

Contrat Vidéoprotection (N° DE_059_2026)

M le Maire présente le courrier reçu des services de l'État relatif aux autorisations d'installation du système de vidéoprotection dont le contrat arrive à échéance.

Il rappelle également que la société Lease protect propose l'ajout d'une caméra à titre gratuit à la signature du réengagement.

Après étude du rapport coût financier/utilité,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas reconduire le contrat de location de la vidéoprotection avec Lease Protect.

Délibération : adoptée

6 - Mise en place de l'application de communication eaucourtoise

M le Maire laisse M Sallé présenter l'application gratuite testée afin de mettre en relation les habitants et d'informer sur les différents événements de la commune (dates des conseils, ..)

Mme Desaintpaul évoque l'application payante "panneau pocket" ainsi que celle mise à disposition par le syndicat mixte baie de Somme 3 vallées pendant 2 ans "intramuros".

M Sannier suggère de continuer à utiliser le site internet et propose de s'en occuper, en soumettant les textes à l'approbation de M le Maire.

Mise en place de l'application eaucourtoise (N° DE_060_2026)

M le Maire présente au conseil municipal l'application interne à la commune créée

gratuitement par un conseiller.

Celle-ci a pour objectif la communication des événements de la commune, la création d'échanges entre les habitants, l'information des administrés.

Des essais ont été réalisés avec la participation de volontaires.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer cette application à l'ensemble des habitants de la commune.

Délibération : adoptée

7 - Recensement des travaux SIAEP

M le Maire fait part d'un mail reçu en mairie par le SIAEP afin de recenser les projets des travaux des communes. Il propose au conseil municipal de présenter le projet du lotissement.

8- Vente du matériel cinématographique.

M le Maire fait part du nombreux matériel cinématographique stocké dans les locaux communaux. Il propose de les vendre n'ayant pas d'utilité pour la commune. Certains collectionneurs sont intéressés. Des films sont également entreposés sous le restaurant.

M Sannier explique que certains appareils lui appartiennent et qu'il se permettra de les reprendre.

Le conseil valide la proposition de M le Maire.

9 - Ronde Picarde

M le Maire fait part que malgré la réunion organisée, les bénévoles ne sont pas assez nombreux. De plus, l'association ARSEAU ne veut pas participer, M le Maire précise envisager de limiter leur accès à la salle communale pour les activités.

La restauration du samedi sera assurée par l'association ARCAVEM., celle du dimanche en sous-traitance.

Mme Desaintpaul propose de faire passer un flyer pour proposer aux habitants de participer en qualité de bénévoles, notamment pour les buvettes et la restauration.

-
10 - Commission voirie

M le Maire fait part de trous dans la voirie, néanmoins la réfection par un enrobé à froid est suspendue temporairement le temps que la trésorerie de la commune se stabilise, dans l'attente du versement des attributions de compensation de la CABS. Les travaux seront réalisés dès que possible.

Concernant le désherbage, les traitements chimiques sont interdits, M le Maire déplore le traitement à proximité de concessions de la même famille dans le cimetière. Il est envisagé une journée citoyenne pour le désherbage du cimetière avec un pot de l'amitié.

Les murs de l'église seront nettoyés.

Les cailloux des trottoirs route du Val de Somme seront ratissés, éventuellement comblés si besoin.

-
11 - Opération gratuite arbres et haies

-
Le conseil interroge sur le type de plantations proposées. Le mail concernant l'opération sera transmis aux élus.

12 - Fin de contrat de l'agent technique

M le Maire rappelle que le contrat de l'agent technique en apprentissage se termine fin août. Il s'agissait d'un contrat aidé.

Il souligne le courage de l'agent d'avoir repris ses études et propose de poursuivre par un contrat de 20h par semaine.

M Thellier ajoute que l'agent est maintenant titulaire d'un Brevet professionnel aménagements paysager. Il rend compte de sa visite au centre de gestion et de sa rencontre avec la référente du CFA d'Abbeville. M Thellier se propose pour accompagner l'agent dans ses démarches auprès de France Travail pour un éventuel complément.

Mme Colombier interroge sur la volonté de l'agent. Les élus le rencontreront.

Avant de prendre la décision, le conseil décide de prendre des renseignements complémentaires auprès du centre de gestion sur les différentes possibilités qui se présentent.

-
Questions diverses

* M le Maire informe d'un mail reçu en mairie sur la campagne de prélèvement liée à de présence de plomb dans les établissements scolaires.

** M le Maire fait part des recommandations du SDIS : notamment sur la matérialisation de l'aire de défense incendie.*

** M Moreau signale le problème de sortie des camping-cars par la rue de la Fontaine et suggère de baliser un trajet afin de les faire passer par la rue du Meillier.*

** Fournitures scolaires (N° DE_061_2026)*

M le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter une aide à l'achat des fournitures scolaires pour les enfants scolarisés à l'école primaire d'Eaucourt.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

- de participer à hauteur de 30€ par enfant
- d'inscrire au budget le montant de cette aide
- de distribuer les bons à la rentrée scolaire de septembre aux élèves concernés.

Délibération : adoptée

** Mme Oliveira informe que le CAUE propose des formations aux élus.*

** M le Maire fait retour de la réunion tenue à Pont-Rémy avec la société VALOREM relative au projet d'implantation d'éoliennes supplémentaires. A ce jour, le projet est suspendu, les services des armées sont en désaccord par rapport à la hauteur des éoliennes qui gêneraient les transmissions de leurs radars actuels.*

** Mme Desaintpaul dresse un point sur l'organisation des jeux intervillages par les services de la CABS. Ils auront lieu le 22 juillet à Eaucourt. Elle propose la distribution d'un flyer pour monter une équipe de 10 à 15 personnes. Un formulaire d'inscription sur la liste des personnes vulnérables a été distribué par le CCAS. Il faut prévoir de distribuer le flyer de la fête pour la réservation du repas de la fête du village. Le prix du repas est fixé à 18€ par personne, avec un tarif enfant jusqu'à 12 ans de 12€. Les jeux picards débuteront vers 15h.*

fin de séance: 20h03

Le Président.

Daniel SABLON



La Secrétaire

Marjorie DESAINTPAUL

